

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19073 - 74ÈME ANNÉE

Pacte de solidarité territoriale entre le Conseil départemental et la commune de Sainte-Suzanne

Partenariat pour améliorer la situation des plus démunis



Michèle Caniguy, conseillère départementale du canton, Alain Armand, vice-président du Département, Cyrille Melchior, président du Département, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne et Jacqueline Cazeau, présidente du CCAS de Sainte-Suzanne.

Mardi, la commune de Sainte-Suzanne et le Conseil départemental ont signé un Pacte de solidarité territoriale. Le Département co-financera à hauteur de 3,35 millions d'euros des investissements et des actions sociales menée par la Mairie et le CCAS. «C'est une aide qui profitera avant tout aux plus fragiles», a souligné le maire Maurice Gironcel. Cette signature a été suivie par l'inauguration du taxi social, destiné à faciliter les démarches des personnes isolées dans les écarts de la commune.

Le Pacte de solidarité territoriale est une action initiée par le Conseil départemental. Un budget de 90 millions d'euros a été dégagé pour soutenir les investissements et le fonctionnement des communes sur une période de trois ans. Les 24 municipalités de l'île sont concernées.

Celles de Saint-Pierre, Cilaos, Saint-André, Le Port, Bras-Panon, Salazie, Petite Île et Saint-Louis ont déjà signé. Pour le moment, 16 communes ont présenté des projets qui seront financés à hauteur de 55 millions d'euros.

Ce mardi, c'est à Sainte-Suzanne que Cyrille Melchior, président du Conseil départemental, et Maurice Gironcel, maire de la commune, ont signé le Pacte de solidarité territoriale. 2,7 millions d'euros du Département co-financeront des investissements, et 650.000 euros des actions sociales.

Au cours de la conférence de presse précédent la signature, Maurice Gironcel a rappelé que La Réunion est touchée par une situation sociale hors-norme.

Face à cette impasse s'impose la

nécessité d'un nouveau contrat social, a-t-il dit en substance. «Pour avancer, nous devons nous émanciper davantage», une volonté de plus en plus partagée, a-t-il poursuivi, «et mutualiser les moyens et les compétences». «Ce pacte prouve par écrit qu'il est possible d'avoir des actions transversales et solidaires», a-t-il ajouté. Il permettra de co-financer une salle culturelle, une salle multiactivité, l'adduction en eau potable et des actions du CCAS comme le taxi social. Et de conclure : «cette aide profitera avant tout aux plus démunis».

Soutien à la filière-canne

Cyrille Melchior a précisé que ce

sont les communes qui doivent proposer au Département une liste d'investissements et d'action, et pas l'inverse. Il a souligné l'esprit d'unité et le dépassement des clivages. Et de rappeler que pour le Département, «sans solidarité pas de cohésion».

Le président du Département a également salué l'engagement de Maurice Gironcel dans la défense de la filière canne. «Quand des pans entiers de notre économie sont en danger, ce sont des familles et notre patrimoine qui sont en danger». La cause soutenue par le maire de Sainte-Suzanne sera relayée au plus haut niveau «pour que la filière canne ne soit pas abandonnée».

M.M.

L'innovation au service de la lutte contre l'isolement

Création d'un taxi social à Sainte-Suzanne



Sainte-Suzanne a un plan d'investissements de 6 millions d'euros, les 2,7 millions du Pacte de solidarité territoriale constituent donc une part importante du financement. Tous les quartiers seront concernés.

La commune prévoit en effet une mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public,

pour un montant total de 1,3 million d'euros.

Les fonds du Département contribueront à la rénovation de la salle culturelle de Bellevue, à la construction d'une salle culturelle à Bagatelle et d'une salle de sports au centre-ville.

Au CCAS, le PST co-financera une aide au permis de conduire pour 180 des 577 jeunes à la recherche

d'un emploi dans la commune. Il contribuera également à un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, ainsi qu'à la création d'un taxi social. Ce service permettra aux personnes isolées d'être accompagnées dans leur vie sociale.

Edito

Route en mer : la catastrophe de Gênes rappelle qu'un viaduc peut s'effondrer

Mardi à Gênes en Italie, un viaduc de 45 mètres de haut s'est effondré. Il portait une autoroute. Au moins 39 personnes sont mortes, et de nombreuses sont blessées. Parmi les automobilistes qui circulaient sur le pont écroulé, certains ont bénéficié d'un miracle et s'en sont sortis vivants. Ce drame est survenu sur un ouvrage coutumier de travaux d'entretien, alors qu'il était balayé par de fortes pluies.

Pour les Réunionnais, ce drame a une signification importante. Car sans doute les concepteurs du viaduc écroulé ont garanti qu'il n'y aurait jamais une catastrophe de ce type. Et pourtant... Or, dans notre île, un viaduc est en construction au-dessus de l'océan Indien. Comme le trafic automobile est voué à augmenter en raison de l'arrêt du chantier du tram-train, si jamais le viaduc de la route en mer est mis en service, il accueillera chaque jour sans doute près de 100000 véhicules par jour, pris dans d'importants embouteillages le matin et la fin d'après-midi. Le projet actuellement en construction a une base bien plus instable que le sol sur lequel se situait le viaduc de Gênes, un milieu physiquement bien plus agressif.

Le viaduc de la route en mer est une première mondiale. En effet, jamais un ouvrage de la sorte a été construit en pleine mer sur des coulées de lave dans un milieu tropical, et avec comme difficulté supplémentaire la nécessité d'affronter constamment la houle de l'océan. Ceci souligne donc l'importance du principe de précaution. Eu égard à l'effondrement du viaduc de Gênes, et compte tenu de l'accélération du réchauffement climatique et donc de la montée du niveau de la mer, il est important de bien évaluer la pertinence de la solution technique choisie voici déjà plus de 8 ans. Souhaitons que l'ouvrage soit truffé de capteurs qui puissent prévenir suffisamment à l'avance d'un éventuel effondrement. Il suffit en effet qu'un infime décalage à la base d'une des piles entraîne de graves conséquences sur le tablier qui supporte la route. La catastrophe de Gênes est là pour rappeler qu'un viaduc, cela peut s'effondrer, ce qui n'était pas prévu par ses promoteurs et ceux qui les ont crus. Autant prendre donc ce risque en compte quand une infrastructure analogue est construite dans un milieu bien plus hostile.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Communiqué de presse du Mouvement Réunionnais Pour la Paix

La lutte du peuple Chagossien pour retourner sur leur terre devant la Cour Internationale de Justice (CIJ)

En effet, à partir du 3 septembre 2018, la CIJ devra se prononcer sur la légalité des décisions prises par le gouvernement britannique entre 1963 et 1973 de vider l'archipel des Chagos de tous ses habitants. L'une des îles, Diego Garcia, a été louée aux Etats-Unis pour installer une base militaire sur laquelle travaillent des gens de nombreuses nationalités, sauf les Chagossiens.

Ce procès est très attendu et représente un immense espoir pour ce peuple expulsé de ses Terres.

Pour soutenir leur lutte, deux initiatives ont été prises par le Mouvement Réunionnais Pour la Paix, mouvement lancé le 2 juin dernier en présence d'une délégation du Groupe Réfugiés Chagos (GRP), menée par son leader, Olivier Bancoult.

1. Envoi d'une lettre aux parlementaires français : Leur demandant d'agir pour que la France soutienne la position des Chagos-

siens. Cette lettre a été co-signée par une centaine de personnes et des associations. Plusieurs députés ont déjà répondu positivement à cette demande, dont le député de la Corse du Sud, Paul-André COLOMBANI, qui a de plus souhaité être co-signataire de la lettre.

2. Ouverture d'une cagnotte en ligne : Afin de collecter 1600 euros qui seront versés au Comité Solidarité Chagos Réunion pour contribuer au déplacement d'un Chagossien à La Haye, "car il est de toute première importance que le vécu du drame chagossien se traduise lors de ces débats par des témoignages vivants d'anciens habitants des îles. (...) afin qu'ils pèsent de tout le poids de leur souffrance et de leur révolte devant la haute instance de La Haye."

A ce jour, nous avons atteint près de 90% de l'objectif, soit 1 400€. Il ne manque plus beaucoup pour boucler un déplacement !

Nous tenons, ici, à remercier toutes les personnes qui ont déjà apporté leur solidarité et incitons d'autres qui sont sensibles à cette cause à faire ce geste. Les petits ruisseaux font les grands fleuves et c'est bien avec l'aide du plus grand nombre que les Chagossiens réussiront.

Pour participer, il suffit de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.leetchi.com/c/solidarite-chagos>

Participer et partager au maximum ce lien qui sera fermé le 30 août.

En soutenant la revendication des Chagossiens, nous oeuvrons à la Culture de la Paix dans la zone Océan Indien.

Saint Denis, le 16 août 2018,
Pour le Mouvement Réunionnais Pour la Paix,
Julie PONTALBA

In kozman pou la rout

« Kan i mète la min dan la pate i rès toultan késhoz akroshé avèk lo doi »

Tèl fason, sansa in n'ot manyèr, dann tout péi épi dann tout sosyété i égzis bann kozman pou di i fé pa arien pou arien. Sète moin la mark an-lo la sa in provèrb bann fransé é li di bien sak li vé dir. Moin la déza anparl in kozman La Rényon téi di konmsa : « Sak i bate di bèr i lish son doi ! »-kozman moin la antann dann in boutik Boid'nèf, in bann zouar kart té apré zoué volèr tanpir k'i gagn. Donk sé sak toulmoun i kroi mé ni pé domann anou si lé vré pars néna kant mèm demoun i fé dé shoz a pèrt é z'ot pèrdi lé prévi dopi avann komansé. Bann moun lé dévoué l'intéré zénéral, dabitid lé konmsa pars sak zot i fé la pa in biznèss mé in vokasyon. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Notes d'un traître (1)

. « Est-il immoral de nettoyer les toilettes avec le drapeau national ? » (Ruwen Ogién).

J'y vois pour ma part plus de couleurs que de valeurs.

. « Tous les drapeaux ont été tellement souillés de sang et de merde qu'il est temps de ne plus en avoir du tout. » (1869, G. Flaubert à G. Sand).

. « Un homme bon, un homme sain, un homme raisonnable ne doit pas saluer les drapeaux » (Henri Barbusse).

. « Les étendards sont faits pour nous dégoûter de la couleur » (Crevel).

. « Le jour où l'on chantera sur l'air de la Marseillaise 'la République Universelle' de Louise Michel, peut-être la fraternité ne sera pas trop loin. » (René Bourdet).

. « -Vous êtes un traître, vous êtes un traître, monsieur Salvain ! reprit-il. Depuis que vous êtes dans ce pays, vous menez une activité qui n'est pas digne d'un Français de France ! Vous dressez les indigènes contre nous... Vous leur racontez qu'ils sont des hommes comme nous, comme s'ils n'avaient pas déjà assez de prétentions comme cela !... » (Ferdinand Oyono, Une vie de boy).

. « -Maman, maman ! Ma copine m'a traité de sale juive.

-Ah bon ! et toi ?

-Je l'ai appelée Française tout court.

-Tu as bien fait. » (René Bourdet).

. « L'État français tue, il tue même plus d'une personne par mois, qui le sait ? » (Jean-Pierre Fraisse, père de Rémy, discours de Sivens, 2017).

. Tee-shirt Libération : « J'ai honte d'être français et j'en suis fier ».

. « L'indiscipline aveugle et de tous les instants fait la force principale des hommes libres » (Jarry).

.« Jeunes gens, jeunes filles, dès que vous voyez le mot FRONTIÈRE, fuyez » (poète futuriste Klebnikov).

.« La France, pays créateur des Droits de l'Homme, démontre qu'ils ne profitent qu'à ceux qui s'en moquent ».

. Quand on me demande si ça va.

Je réponds : « Je serais mieux ailleurs. »

.« La patrie d'un homme qui peut choisir, c'est où viennent les plus vastes nuages » a écrit Malraux.

.« C'est la fin du discours ; comme une orange abîmée lancée très fort contre un mur par un gamin mal élevé, la MARSEILLAISE éclate et tous les spectateurs éclaboussés par le vert-de-gris et les cuivres, se dressent congestionnés, ivres d'Histoire de France et de Pontet-Canet » (Prévert, Paroles).

. Bobby Holcomb se bat pour une Polynésie réunie et indépendante, son passeport américain témoigne de

son opposition aux essais nucléaires de Mururoa ; jusqu'au bout, il refusera la nationalité française.

. Août 2010. M. Besson a estimé que « les cas de déchéance doivent être réservés aux atteintes à l'autorité de l'État, à l'intégrité de la nation ».

2011. Année Fanon, Martiniquais, déchu de la nationalité française pour avoir choisi corps et esprit le camp des colonisés algériens. Mort en 61, il y a 67 ans.

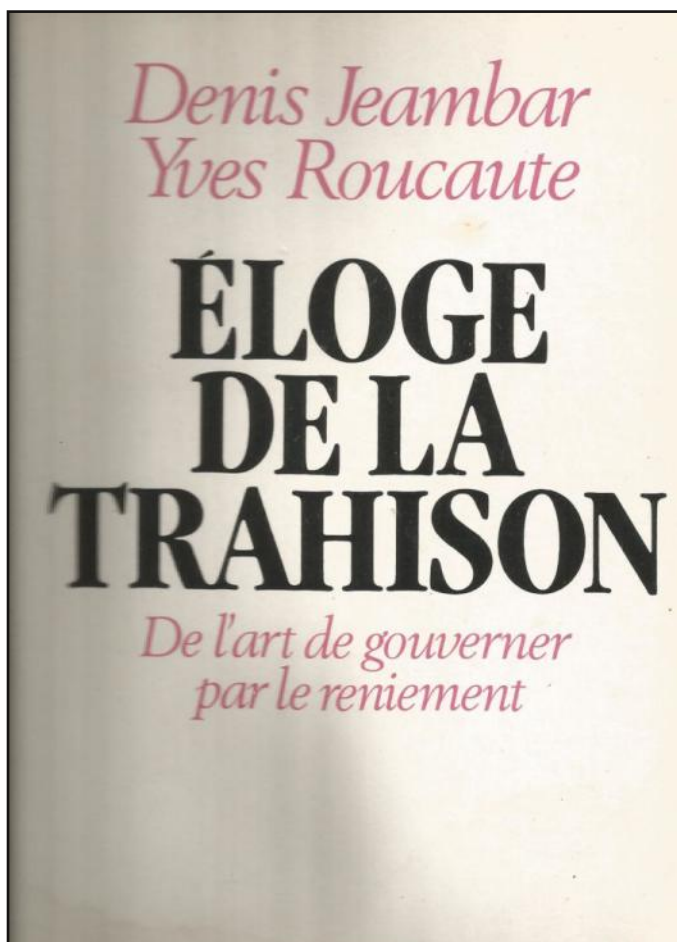
. « Avec mes pieds bots je ne puis être que de cœur parmi les hordes souterraines des enfants blêmes de la nuit qui bientôt piétineront votre sale civilisation. Au moins je joue leur jeu à l'intérieur de la place. Lentement je grignote, comme un million de rats, l'Occident qui me nie et je ne serai pas pour rien dans l'écroulement de ce colosse aux pieds de beurre, à tête de veau »

(Gilbert-Lecomte, Monsieur Morphée).

. Je lis : « Votre plainte contre l'État ne peut être retenue attendu que les faits que vous dénoncez ont eu lieu il y a plus de dix ans... »

Parce que vous croyez que les faits évoqués n'ont pas des répercussions et des conséquences qui se font sentir jusqu'à aujourd'hui ? Vous pensez vraiment vous en sortir par un : « Dommage, trop tard, au revoir » ?...

Jean-Baptiste Kiya



Éloge de la trahison par Denis Jeambar et Yves Roucaute, au Seuil.

Oté

Fé lo pon, la rivyèr va vni apré

Mi pans, konm moin zot la antann l'aksidan l'ariv dann l'Itali dsi in pon i travèrs d'aprè sak i di dsi in kartyé la vil Gênes, sansa dan lé z'alantour. D'aprè sak i di té in gran pon, bien fé, avèk bon matéryèl é toudinkou, in gran bout l'otorout la sort anlèr la bate dann fon. I koné pa ankor si sé lo pon la pran l'shok firamézir é afors kanté kanté la fini pa ariv sak l'arivé. Pètète a fors sho-fré, sho-fré lo zafèr la pèrd son lastisité é avèk lo tan la provok in katastrof. In pé i di sé par bann sékous sismik. Anfin kozé sé kozé mé kan sa i ariv, l'èrla i tonm tro tar pou di : « A ! Si nou té i koné ! ». Tro tar mounoir pou drèss kabaré !

Mi souvien néna kék z'ané, dann tann siklone moin té apré louk la télé é toudinkou san di arien pèrsone lo pon dsi la rivyèr an sortann Sin-Lui la tonb konm in shato d'kart. Bann plak la gliss inn dsi l'ot épi la bate dann fon lo total é lo kapital. Parl fète, moin la pa koni kosa bann tête koko fromaz la di d'sa mé té blizé arfé in n'ot pon é la mète dé z'ané é dé z'ané pou sa. Lo pli drol sé ké bann vyé pil do pon in sèrtin méisyé Dupont l'avé fé néna bien lontan an respéktan son bann vyé prinsip la rèss an plas. Kosa ! Zot i domann amoin kosa mi vé dir par-la ? Mi vé pa di arien mé mi di sa konmsa.

Konm sak mi pans san dir kan mi rogard la rout an mèr avèk son bann pil an béton i doi d'aprè sak i di siport lo NRL-la rout an mèr. Va fini i fini ar pa ? Sa sé in késtyon mé va tienbo i tienbo ar pa ? Sa sé in n'ot késtyon. Antansyon moin la pa dovinèr, é moin la poin dann mon tête tout bann z'algorithme bann z'inzényèr i ansèrv pou fé z'ot kalkil. Moin na poin non pli léspri avangardist. Mi koné solman in n'afèr : in sinp rokomandasyon bann saz i di klima i réshof donk fé pa tro granshoz bord mèr. Mi koné osi sak i apèl Tsunami, tranblomann tèr siklone épi touti-kwanti. Konm di lo knot : ki vivra véra !

Dann tan néna bien lontan l'avé bann politik lété pa tro kiltivé mèm si zot lété malin. L'avé inn dann sid la-ba, té i koz toultan an parabol é son bann kozman té i lèss bann z'otorité dann l'indivi pars boudikont zot téi domann kosa lo ga téi vé dir ozis. Sé konmsa k'in zour, li la larg lo préfé kozman moin la mark an-o la. D'aprè sak moin la konète lo boug téi réklam in pon pou son komine, é konm téi di ali toultan la rivyèr, la rivyèr, li la fini par dir alon fé lo pon épi nou va diskite apré dsi la késtyonn rivyèr.

Alé ! Fé lo pon, la rivyèr va vni apré. Anvoyé Fèrèr !

Justin